

# DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

**RAULT**

**Serge**

**Membre d'EPCI/Communauté de communes/président**

Élu(e) ou nommé(e) le : 06/07/2020

Déclaration déposée le : 08/04/2024 14:50:54

## Renseignements personnels :

**Date de naissance :** 22/11/1956

**Adresse :** [REDACTED]

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

<b>Description</b>	<b>Rémunération ou gratification</b>
<p>Employeur : Communauté de communes entre Bièvre et Rhône de 01/2015 à 12/2019          Directeur des services          Commentaire : Au 1er janvier 2015 j'étais le directeur des services de la communauté de communes du Pays Roussillonnais qui a fusionné le 1er janvier 2019 avec la communauté de communes du territoire de Beaurepaire pour devenir la communauté de communes entre Bièvre-et-Rhône En 2020 j'ai perçu 77 087€. Je suis encore en fonction à ce jour,</p>	<p>2015 : 64 967 € Net          2016 : 69 248 € Net          2017 : 75 392 € Net          2018 : 73 592 € Net          2019 : 64 418 € Net</p>

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

<b>Description</b>	<b>Rémunération ou gratification</b>
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

<b>Description</b>	<b>Rémunération ou gratification</b>
<p>Organisme : Société publique locale du Pilat Rhôdanien de 01/2015 à 03/2022          Membre du conseil d'administration          Commentaire : Je suis toujours membre à ce jour du conseil d'administration de la SPL du Pilat Rhodanien</p>	<p>2015 : 0 € Net          2016 : 0 € Net          2017 : 0 € Net          2018 : 0 € Net          2019 : 0 € Net          2020 : 0 € Net          2021 : 0 € Net          2022 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : Parc naturel régional du Pilat depuis le 10/2020          membre du bureau du comité syndical</p>	<p>2020 : 0 € Net          2021 : 0 € Net</p>
<p>Organisme : SPL du Pilat rhodanien depuis le 03/2022          Président          Commentaire : J'ai été élu président du conseil d'administration et directeur général de la SPL du Pilat Rhodanien le 3 mars 2022 à la suite de la démission du précédent titulaire de ces 2 postes. Je ne perçois pas de rémunération.</p>	<p>2022 : 0 € Net</p>

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

<b>Description</b>	<b>Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente</b>
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

<b>Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin</b>	<b>Activité professionnelle</b>
Néant	

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

<b>Nom et objet social de la structure ou de la personne morale</b>	<b>Description des activités et responsabilités exercées</b>
Néant	

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant celle-ci**

<b>Description</b>	<b>Rémunération, indemnité ou gratification</b>
Maire de Saint Pierre de Boeuf de 01/2015 à 12/2020  Commentaire : Je suis toujours Maire de la commune de Saint Pierre de Bœuf à ce jour. Je n'ai indiqué mes indemnités que sur une année entière.	2015 : 10 190 € Net 2016 : 10 097 € Net 2017 : 10 174 € Net 2018 : 10 100 € Net 2019 : 10 092 € Net 2020 : 9 330 € Net
Président communauté de communes du Pilat Rhodanien de 01/2015 à 12/2020  Commentaire : J'ai indiqué les indemnités sur une année complète. De 2015 au 5 juillet 2020 j'ai perçu les indemnités de vice président. A partir du 6 juillet 2020 je perçois des indemnités de président. Je suis également membre du comité syndical du Parc Naturel Régional du Pilat (sans indemnité)	2015 : 5 054 € Net 2016 : 5 060 € Net 2017 : 5 020 € Net 2018 : 4 981 € Net 2019 : 5 654 € Net 2020 : 8 173 € Net
vice président du syndicat mixe des rives du rhône depuis le 02/2024  Commentaire : J'ai été élu vice président de ce syndicat mixe le 07/02/2024 à la suite de la démission de mon prédécesseur. J'ai estimé mon montant d'indemnité 2024 à partir du montant du mois de mars; j'ai perçu à ce jour en montant brut 491,61€ pour février et 614,52€ pour mars	2024 : 6 637 € Net
Syndicat intercommunal des énergies de la Loire depuis le 10/2022  Commentaire : J'ai été élu membre du bureau du syndicat intercommunal des énergies de la Loire le 27/10/2022. Je ne perçois aucune indemnité	2022 : 0 € Net 2023 : 0 € Net 2024 : 0 € Net

**Observations**

*Je soussigné Serge RAULT certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 08/04/2024 14:50:54*

*Signature : Serge RAULT*